

Charente-Maritime

Sud Ouest & vous

LA POLÉMIQUE **DU JOUR**

La salle de prière fait réagir

Royan La municipalité, par un communiqué, répond aux attaques du Front national



L'ouverture date d'il y a quelques jours. PHOTO RONAN CHEREL

L'ouverture d'une salle de prière, dans la zone de Royan 2, par l'Union des musulmans royannais, s'est invitée, mercredi soir, dans la campagne des législatives lors du débat organisé par France 3 Nouvelle-Aquitaine auquel participait le député-maire Les Républicains de Royan Didier Quentin. Le

candidat Front national des Deux-Sèvres Jean-Romée Charbonneau, présent sur le plateau, lui a reproché l'ouverture de cette salle.

À Royan, l'élu frontiste Thierry Rogister est revenu à la charge : « On est en droit de savoir pourquoi ce local, situé dans une zone réservée au commerce et à l'artisanat, bénéficie d'une dérogation, pourquoi une porte latérale a pu être ouverte sans autorisation, et pourquoi ce sujet n'a pas été soulevé en conseil municipal mais débattu à huis clos », avance-t-il. Un communiqué est alors arrivé, signé par le premier adjoint au maire de Royan Patrick Marengo. « Le Front national croit pouvoir s'emparer de cette ouverture à des fins purement politiques, à trois jours du premier tour

des élections législatives, pour dénoncer un prétendu laxisme du député-maire », y est-il écrit. La Ville de Royan précise « tient qu'elle n'a rien à voir avec cette affaire strictement privée, puisque la salle en question n'est pas un bien communal. Elle avait seulement été informée par l'association de la location d'un local privé dans la zone de Royan 2, sans que soit précisé qu'il servirait de lieu de prière. » Enfin, « une visite de la commission de sécurité sera nécessairement diligentée par la Ville afin de s'assurer que toutes les règles de sécurité sont bien respectées. » Et de conclure : « Si le moindre trouble à l'ordre public devait survenir, les autorités de l'État, seules compétentes, seraient saisies. »

S. D.

SACHEZ-LE

La ministre de la Culture Françoise Nyssen est attendue à La Rochelle le 26 juin, à l'occasion des Rencontres nationales de la librairie. Près de 800 professionnels s'y retrouveront pour répondre aux enjeux économiques et culturels de la librairie indépendante.



PHOTO AFP

LE RENDEZ-VOUS **MANQUÉ**

La fête des Ch'tis est annulée

La fête des Ch'tis à Saujon, annoncée dans nos colonnes hier, est annulée par l'organisateur Scène ouverte. L'animation programmée ce week-end des 10 et 11 juin sur l'aire de la Lande annonçait des spectacles sous chapiteaux, un défilé de carnaval et des animations autour d'un village valorisant le Nord et les produits régionaux. L'organisation met en avant les difficultés à réunir toutes les conditions de sécurité nécessaires à l'accueil des spectateurs et à boucler les démarches administratives entreprises. Les bénévoles de l'association saintaise ont dû se résoudre à annuler la manifestation. Les artistes ayant accepté un report, une nouvelle date est avancée le 16 septembre sur un site et une commune en cours de recherche.

COUP DE CHAPEAU

DES BÉBÉS HOMARDS RELÂCHÉS

Pour la cinquième et dernière année, des bébés homards seront relâchés lundi sur les côtes rétaises. Embarquement prévu à 11 h 30 du port de Saint-Martin-de-Ré. Animations pour le public à partir de 9 h 30.



Petit homard deviendra grand au large de Ré. PH. P. C.

À NOTER

L'organisation d'un grand meeting aérien a été confirmée à l'aérodrome de Royan-Médès les 16 et 17 septembre avec la présence exceptionnelle, le dimanche, des pilotes de la Patrouille de France dans le ciel royannais.

TROIS CLÉS **POUR COMPRENDRE...**

... les bonnes pratiques à adopter sur les chantiers

Sous l'égide de la Fédération française du bâtiment, 23 constructeurs de maisons individuelles et quatre lotisseurs ont signé une charte pour améliorer les conditions de travail

1 Encore trop d'accidents du travail dans le BTP

Selon les chiffres de la profession, le nombre d'accidents sur les chantiers a été divisé par trois depuis 1950. Mais il reste significatif dans le domaine de la construction des maisons individuelles, notamment dans la maçonnerie et le gros œuvre. Les sinistres coûtent un milliard d'euros tous les ans, « dont les deux tiers consécutifs à des chutes ou liés aux manutentions des charges », précise un document de la FFB 17. Le secteur est pourvoyeur de 11 800 emplois (directs et indirects) dans le département.

2 Ils s'engagent pour la sécurité, mais aussi l'hygiène

23 constructeurs de maisons individuelles et quatre lotisseurs ont signé cette charte, visant par exemple à prévenir les chutes, en mettant en place des protections collectives. Ou encore à mieux organiser les règles de manutention pour limiter les transports manuels. « Jusqu'ici le règlement existait, mais il était plus ou moins appliqué », précise Claude Guilloneau, président de LCA (Les constructeurs et aménageurs) de la FFB. Cela représente 66 % des logements construits (2 638 sur 4 008 en 2016 dans le département). À no-



La construction de maisons individuelles représente 11 800 emplois dans le département. PHOTO ARCHIVES « SUD OUEST »

ter que les promoteurs immobiliers construisant des logements ne sont pas concernés. « Ils ont leur propre problématique », poursuit Claude Guilloneau. S'il n'est plus question aujourd'hui de décharger des semi-remorques à dos d'homme, les nouvelles règles vont au-delà des aspects sécuritaires, en incluant l'accès à l'hygiène dans les bases vies (lavabos, vestiaires, WC) ou en demandant les alimentations électriques et en eau du chantier.

3 Une première dans la région qui sert de modèle

C'est une première dans le départe-

ment qui fait office de site pilote dans la région Nouvelle-Aquitaine. Première organisation professionnelle du logement neuf en Charente-Maritime, la Fédération française du bâtiment (FFB) 17 vient de signer une charte « de bonnes pratiques » avec deux autres acteurs : l'OPPBTB (l'Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) et Carsat Centre Ouest (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail) qui fait office de gendarme dans la profession. L'objectif sera de dupliquer cette charte à d'autres départements.

David Briand